

Là : Tout le monde s'aime. Bisous bisous ! Cela dure quelques semaines voire quelques mois puis s'estompe.

Viennent ensuite les évènements d'ordre naturel, technologique, pandémique, sociologique... La presse réagit en diffusant de longs reportages en boucle, les populations s'émeuvent et adresse leurs messages de compassion, envoient de l'argent, des vêtements et des vivres.

Après seulement quelques jours, l'évènement passe dans l'oubli quasi général.

Dans l'ignorance souvent volontaire (souvenez-vous du déni) viennent les évènements qui, chaque jour, fauchent des vies ou les marquent à jamais tant dans la chair que dans l'esprit.

Ne serait-ce que ce qui est pudiquement appelé « accident de la vie », génère environ 20 000 décès par année et 4,5 millions d'actes médicaux ou d'hospitalisations.

Les accidents de la route, les maladies, le stress et tant d'autres aléas viennent lourdement compléter ce sinistre tableau.

Alors que fait-on ? Rien ? Cela ne fait donc pas avancer le problème !

Certaines assurances proposent sur leurs sites internet des conseils et des informations parfois très complets que malheureusement peu de personnes ne prennent le soin de lire. Si on se fait l'avocat du diable, on pourrait même aller jusqu'à penser que l'intérêt des compagnies d'assurance est seulement intéressé d'avoir des clients prudents. Le rendement sur les primes pourrait alors devenir plus lucratif.

Les sociétés industrielles dont les établissements présentent des risques pour les populations, sont obligées de répondre à des règles, des normes et des obligations. Comme ça, en cas d'accident, ce dernier sera règlementaire (cqfd)

Pour les risques liés aux phénomènes météorologiques, la quasi-totalité de la population se satisfait des alertes météo diffusées sur les chaînes de télévision en espérant que cela touchera les autres et que si elle devait être impactée, qu'elle soit bien assurée. Là encore, il y aurait beaucoup de choses à dire et on peut toujours poser la question aux sinistrés qui demeurent toujours dans des logements de fortune plusieurs mois après avoir été impactés...

Revenons aux mesures prises par les « politiques » au niveau national.

Force est de constater que, depuis des décennies, les responsables gouvernementaux se déplacent lors de chaque évènement ayant provoqué victimes et désolation.

Les promesses sont légion. Croix de bois croix de fer, on ne vous laissera pas tomber ! Tout le monde à sa propre opinion sur la réalité des choses.

Concernant le risque terroriste qui n'a jamais été aussi important aujourd'hui et qui trouve ses racines dans une politique étrangère qui peut être discutable selon le « camp » dans lequel on se trouve, et d'un dérapage de notre société qui tend vers la liberté ultime consistant à laisser force de loi à ceux qui font le plus de bruit. En tout cas, tel est l'écho de ce qu'on entend au quotidien lors de la pause café, d'un moment entre collègues ou d'un échange furtif entre amis.

La réponse du gouvernement actuel est difficile à cerner. S'agit-il d'une réponse mûrement réfléchie et étudiée au préalable avec des spécialistes du renseignement et des actions à mener, ou s'agit-il d'une réponse calculée et paramétrée en fonction de l'émotion populaires et des prochaines échéances électorales.

Ou pire, cette réponse a été préparée de la même façon que certains dossiers récents...

Quand nos administrés nous posent la question, je leur répond que l'ensemble des propositions qui ont été faites par nos soins et ce, sans aucun parti pris, sont restées sans réponse à ce jour (je leur rappelle également que la sécurité n'est pas attribuée à une idéologie politique)

Ces propositions venaient en réponse aux choix faits par le gouvernement dont, le plus récent, consiste à protéger l'ensemble des établissements scolaires.

A ce titre et très généreusement, l'état propose d'allouer un budget de 50 millions d'euros pour les sites placés sous la responsabilité des communes. Ceci, pour les équiper de portier vidéo, portes électriques, sirènes d'alerte intrusion, caméras, serrures électriques, protections balistiques entre autres.

Oui mais, plusieurs problèmes de taille apparaissent dont, entre autres:

1] Les délais. Les maires des communes reçoivent un dossier d'information fin septembre 2016 qu'ils devaient rendre, dûment complété et assorti d'un ensemble d'obligations avant le 10 octobre 2016 ! Sans parler du délais des travaux sous réserve que les fonds soient octroyés...

2] 50 millions d'euros pour 52600 écoles ? Cela fait 988,59 euros par établissement(cqfd) Comment peut-on protéger un établissement scolaire avec cette somme ?

3] Quid des 1069 hôpitaux ? 75 millions d'euros sur 3 ans annoncés par la ministre de la santé. 24.295,43 euros par an et par établissement ? Et on ne parle pas des cliniques et des établissements spécialisés...

4] Que fait-on des centre commerciaux, des universités, des centres sportifs, des stades, des cinémas en bref, de tous les lieux recevant le public ? On s'en remet à la sécurité privée ? Aux élus locaux ?

5] Mettre un policier devant chaque école ? Impossible ! Plus de 63000 établissements scolaires sont présents sur le territoire. Si l'on prend tous les effectifs de terrain de la police nationale et municipale, sentinelle, gendarmerie et garde nationale, cela nous ferait à l'instant « t » 230000 personnes disponibles. Soit 0,8 effectif par établissement scolaire (en calculant sur une base de 8 heures par jour effectives, en retranchant les congés, les repos compensateurs, les arrêts maladie...)

Et en partant du principe que plus aucune autre mission de police ne soit effectuée. Donc : Impossible !

Alors, peut être devons nous réfléchir différemment ?

Si j'emploie une métaphore un peu ludique, je dirais que le meilleur moyen de ne pas prendre un coup de pelle et de s'entraîner à le faire. Pas de légiférer pour interdire les pelles.

1] Premier axe : Raisonner par la population et plus seulement pour la population. C'est la résilience !

Une population préparée à faire face sera plus efficace. Ceci peut être réalisé en intégrant dans le programme scolaire depuis la maternelle jusqu'à la fin du cycle universitaire, 2 heures hebdomadaires de théorie et de pratique pour l'éducation face aux risques (tous les risques) Y compris la formation continue aux premiers secours.

En 15 ans, vous obtenez une population qui aura acquis une vraie culture des risques et saura mieux faire face.

2] Deuxième axe : Former aux premiers secours la population déjà dans la vie active. Comment ?

- En imposant le Psc1 pour passer tout type de permis de conduire (et non pas quelques notions)
- En proposant aux 13 millions de retraités, sur la base du volontariat, de passer une initiation aux premiers secours (IPS) Pris en charge pour partie par les retraites eux même, les caisses de retraite, les mutuelles et l'état (soit 3 ou 4 euros par partie)
- En obligeant les actifs salariés à suivre la formation Psc1 (pris en charge par le salarié, l'employeur, et l'état (soit 25 euros pour chaque partie)

3] Troisième axe : Geler la baisse des dotations de l'état pour le socle dommunal. Ce sera pour 2017, 1 milliard qui pourra être consacré à la sécurisation des sites sensibles dans les collectivités locales.

4] Quatrième axe : Obliger les communes à utiliser le droit individuel à la formation (qu'elles payent !) pour former les élus en charges de la sécurité civile ou publique ainsi que les personnels en charge de ces dossiers de suivre un cycle de formation à la compréhension et à la gestion des risques.

5] Cinquième axe : Ecouter et mettre en application les nombreuses propositions des « vrais » spécialistes, plus efficaces, pour sécuriser les établissements vulnérables.

6] Sixième axe : Communiquer très régulièrement par des messages simples, brefs et répétitifs via les supports de presse écrite et télévisuelle et aux heures de grande écoute.

7] D'autres propositions viennent compléter ces dernières mais ne peuvent être énumérées dans ce présents document.

Une population résiliente :

- ☞ C'est l'ensemble des catégories sociales et professionnelles qui devient plus résistant à tout évènement.
- ☞ C'est un impact affaiblit
- ☞ Ce sont des économies pour tous : Les administrés, les communes, les départements et l'état
- ☞ C'est une population qui tend vers la responsabilité et l'auto gestion
- ☞ C'est plus de temps pour les secours pour se consacrer aux entrainements
- ☞ C'est plus de moyens financiers pour les secours à destination du renouvellement des matériels
- ☞ Ce sont des économies conséquentes pour les communes lors de crises
- ☞ Ce sont des services d'urgences hospitalières moins encombrés
- ☞ ...

Tout le monde est gagnant !

Pour conclure, de nombreux responsables se défaussent derrière cette réponse « bateau » : « Le risque zéro n'existe pas ! » ( ?)

Il faudrait simplement la compléter par : « On peut déplacer le risque et le réduire ! »

**Benoît NOBLE**

